

Éclairage intérieur, façade et vitrine des bâtiments non résidentiels à Troyes

Nom du commerce			
Adresse exacte			
Nature de l'infraction (cocher)	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	intérieur allumé plus d'1 h après la fermeture
	Article 1.7 du RLP	<input type="checkbox"/>	enseigne allumée entre 0 h et 6 h
	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	façade illuminée entre 1 h et 6 h
	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	vitrine illuminée entre 1 h et 7 h
Infraction constatée le .. / .. / 201 à .. h ..	Par		

Éclairage intérieur, façade et vitrine des bâtiments non résidentiels à Troyes

Nom du commerce			
Adresse exacte			
Nature de l'infraction (cocher)	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	intérieur allumé plus d'1 h après la fermeture
	Article 1.7 du RLP	<input type="checkbox"/>	enseigne allumée entre 0 h et 6 h
	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	façade illuminée entre 1 h et 6 h
	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	vitrine illuminée entre 1 h et 7 h
Infraction constatée le .. / .. / 201 à .. h ..	Par		

Éclairage intérieur, façade et vitrine des bâtiments non résidentiels à Troyes

Nom du commerce			
Adresse exacte			
Nature de l'infraction (cocher)	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	intérieur allumé plus d'1 h après la fermeture
	Article 1.7 du RLP	<input type="checkbox"/>	enseigne allumée entre 0 h et 6 h
	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	façade illuminée entre 1 h et 6 h
	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	vitrine illuminée entre 1 h et 7 h
Infraction constatée le .. / .. / 201 à .. h ..	Par		

Éclairage intérieur, façade et vitrine des bâtiments non résidentiels à Troyes

Nom du commerce			
Adresse exacte			
Nature de l'infraction (cocher)	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	intérieur allumé plus d'1 h après la fermeture
	Article 1.7 du RLP	<input type="checkbox"/>	enseigne allumée entre 0 h et 6 h
	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	façade illuminée entre 1 h et 6 h
	Arrêté du 25 janvier 2013	<input type="checkbox"/>	vitrine illuminée entre 1 h et 7 h
Infraction constatée le .. / .. / 201 à .. h ..	Par		